

**Créateurs, Créatrices de forêt,**

Pour cette nouvelle lettre d'information de la Forêt de la Vallée Guyot de Niort, nous sommes ravis de vous dévoiler, en exclusivité, la vidéo de notre projet tout juste terminé et de revivre l'évènement qui s'est déroulé du 26 janvier au 5 février 2026. Nous vous présenterons également les premières observations environnementales réalisées ainsi que les évènements à venir avec une surprise à la clef


**Bonne lecture**


**Revivez la plantation en images**



Nous sommes ravis de vous présenter la vidéo souvenir de l'évènement de plantation qui s'est déroulé du 26 janvier au 5 février 2026. Revivez ou découvrez ces moments précieux et **partagez-les sans modération** !

**Les chiffres clefs de l'évènement**

8 jours de plantations

2382 plants ont trouvé leur place sur la parcelle

33 essences différentes implantées

3,54 ha de biodiversité protégés pour 99 ans

26 structures mobilisées pour la réussite de cet îlot

983 personnes ont participé aux deux semaines de plantation

## Un nouveau projet pour la Forêt de la Vallée Guyot

Forts de la réussite de la plantation de l'hiver 2026, pourquoi pas aller encore plus loin en faveur de la biodiversité et renforcer la sensibilisation autour de ce projet ?

Comment ? En participant à la **phase 2** du projet qui consistera :

- Prolonger l'une des haies existantes grâce à l'ajout de 240 végétaux ;
- Installer un nouveau panneau pédagogique dédié aux chauves-souris et du mobilier en bois pour permettre aux scolaires (mais pas que) de s'approprier ce nouveau lieu de vie ;
- Créer une nouvelle exposition photographique sur le site

En contribuant au financement de cette seconde phase, vous participez activement à la préservation de la biodiversité, au renforcement de la dimension pédagogique du projet et contribuer à l'émerveillement des futurs visiteurs

**Participer à la phase 2 de la Forêt de la Vallée Guyot**


**Les suivis environnementaux**

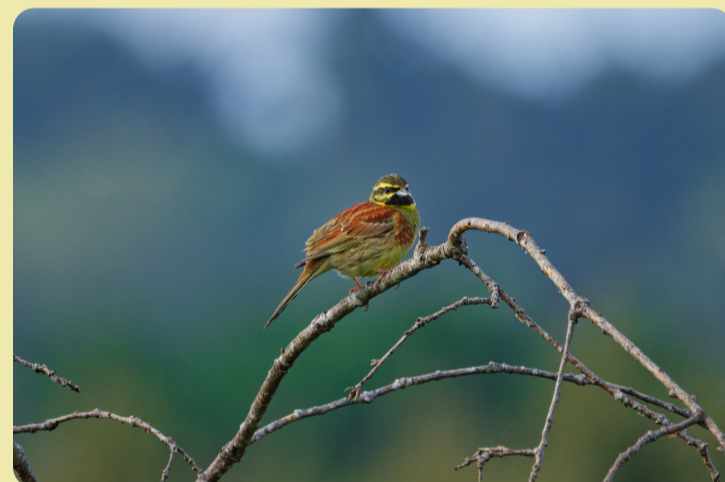

En 2025, avant la plantation, des suivis environnementaux portant sur l'avifaune, l'entomofaune et la flore ont été réalisés par les deux partenaires historiques de Créateur de Forêt, co-concepteurs du projet et signataires de l'Obligation Réelle Environnementale : le **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres**, en charge des suivis ornithologiques, et de **Deux-Sèvres Nature Environnement**, responsable des suivis botaniques et entomologiques.

Ces suivis ont permis d'établir un inventaire à **T0** de la parcelle, qui pourra ensuite être comparé aux nouvelles observations réalisées au fil du temps.

**SUIVI ORNITHOLOGIQUE**

Lors de deux passages effectués en avril 2025, **24 espèces d'oiseaux** ont pu être identifiées. La prairie semblait constituer un lieu de chasse **propice aux hirondelles nichant à proximité**, mais également à d'autres espèces fréquentant les haies environnantes. Le site présente ainsi **déjà une belle diversité avifaunistique**.

**Le suivi ornithologique**

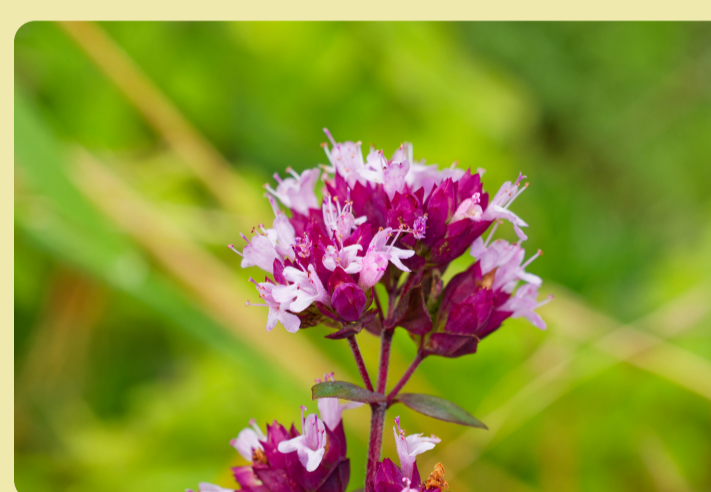

**SUIVI BOTANIQUE**

Cette première année de suivi a permis d'établir l'état initial de la parcelle, après plusieurs années de culture de luzerne.

Au total, **114 espèces floristiques** ont été recensées, soit **5,7 % de la diversité botanique du département**.

Certaines espèces font toutefois l'objet d'une attention particulière, en raison de leur **caractère potentiellement invasif**, de leur **rareté** ou de leur **niveau de protection**

**Le suivi botanique**


**SUIVI ENTOMOLOGIQUE**

À l'été 2025, la parcelle était entièrement couverte de luzerne, ce qui a permis d'observer **cinq espèces de papillons**.

Par ailleurs, les **plantes hôtes de deux espèces patrimoniales** ont été identifiées sur le site, ce qui est de bon augure pour la suite et laisse espérer une future colonisation.

Enfin, la modification du site liée à la plantation rend désormais la parcelle **attractive pour une troisième espèce patrimoniale**.

**Le suivi entomologique**



**Gestion et entretien du site**


Suite aux recommandations de **Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE)** et à la rédaction d'un **plan de gestion dédié**, la parcelle sera entretenue au cours des **cinq prochaines années** par **Créateur de Forêt**, en partenariat avec **EIVE** et le **lycée Gaston Chaissac**, conformément aux préconisations de DSNE.

Le **prochain entretien** est prévu au **printemps**, avec pour objectifs la **fauche des cheminements**, ainsi que le **repositionnement des tuteurs et des protections** afin d'assurer une bonne reprise des végétaux.

À très vite 🌻🐝🐌

Camille et toute l'équipe de Créateur de forêt

*" tous les BONS moyens sont bons pour préserver la biodiversité et la protéger sur le long terme "*

**Créateur de forêt**

Cet email a été envoyé à camille.baudouin@createurdeforet.fr

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit.e aux suivis du projet de biodiversité sur Niort

[Se désinscrire](#)

